REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DES ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Comité Syndical	224
En exercice	224
Qui ont pris part à la délibération	114

Date de la convocation
09 décembre 2011

Date d'affichage
16 décembre 2011

L'an deux mille onze

et le : 16 Décembre
à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur Bernard BESTEL

.
.

Nombre de Membres présents : 114

Monsieur Marcel LETISSIER, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1612-1,

Considérant que jusqu'à l'adoption ou jusqu'au 31 mars en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,
L'assemblée délibérante décide :

D'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses ci-dessus indiquées, avant le vote du budget primitif de l'année 2012 dans les limites ci-dessus exposées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Le Président,
Bernard BESTEL

VOTE :

POUR : 114
CONTRE : 0

DELIBERATION N° 2011/26

après dépôt en Sous Préfecture

Le :

et publication ou notification

du :16 décembre 2011